



Sudinfo

07/07/2026 - 13:33

Les Bruxellois peuvent désormais effectuer presque toutes leurs *démarches en ligne* : la Région décroche de très bons scores



Changer d'adresse, gérer sa santé ou effectuer des démarches professionnelles depuis un écran est devenu une réalité pour de nombreux habitants. La Région bruxelloise affiche des résultats qui la placent parmi les territoires européens les plus avancés.

Effectuer un changement d'adresse, consulter son dossier médical ou gérer certaines *démarches* liées à l'emploi : les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale peuvent aujourd'hui réaliser une grande partie de leurs *démarches* administratives *en ligne*. Une évolution confirmée par les derniers chiffres de l'IBSA (Institut bruxellois de statistique et d'analyse), qui évaluent la numérisation des services publics *en 2025*.

La Région obtient un score de 85/100 pour les services publics numériques destinés à la population et de 95/100 pour ceux destinés aux entreprises. Des résultats supérieurs à la moyenne européenne.

Démarches liées à l'emploi et à la santé *en ligne*

Pour les citoyens, certains domaines sont particulièrement avancés. Les services liés à l'emploi atteignent un score de 99/100, tandis que ceux concernant la santé obtiennent 98/100. Les *démarches* liées à un déménagement (98/100) ou aux études (95/100) figurent également parmi les secteurs les plus numérisés.

Concrètement, une personne à la recherche d'un emploi peut par exemple effectuer l'ensemble de ses *démarches* auprès d'Actiris *en ligne*.

Au total, Bruxelles obtient un score de 85/100 pour la disponibilité des services publics essentiels à la population. Un résultat identique à celui enregistré *en* Région flamande, mais supérieur à la moyenne belge (81/100) et européenne (82/100).

Des services qui doivent encore évoluer

Tout n'est toutefois pas encore totalement accessible à distance. Certaines *démarches* nécessitent encore des améliorations, notamment celles liées aux documents d'identité, aux passeports ou aux changements d'état civil comme un mariage ou un divorce.

Le domaine de la famille reste également moins avancé. Certaines procédures, comme la déclaration d'un enfant auprès d'une commune ou la reconnaissance d'une filiation, ne sont encore disponibles que partiellement *en ligne*.

Les entreprises profitent d'une numérisation très avancée

Du côté des entreprises, les résultats sont encore plus élevés. La Région bruxelloise atteint 95/100 pour la disponibilité *en ligne* des services publics essentiels aux acteurs économiques.

La quasi-totalité des *démarches* liées à la création d'une entreprise ou à sa gestion quotidienne peuvent être réalisées sur internet. Les services fiscaux et sociaux, comme l'impôt des sociétés, la TVA ou les cotisations sociales, sont entièrement accessibles *en ligne* et obtiennent un score maximal de 100/100.

Bruxelles se situe ainsi au même niveau que la Flandre (96/100) et largement au-dessus de la moyenne européenne, qui atteint 86/100.

Un objectif européen fixé pour 2030

Ces résultats s'inscrivent dans la trajectoire fixée par la Commission européenne dans le cadre de sa « Décennie numérique ». L'objectif est que l'ensemble des services publics essentiels destinés aux citoyens et aux entreprises soient accessibles *en ligne* d'ici 2030.

L'étude « e-Government Benchmark », réalisée pour l'IBSA et Paradigm par Capgemini Invent, analyse près de 100 services publics essentiels. Elle prend notamment *en compte* leur disponibilité *en ligne*, leur facilité d'utilisation, leur transparence ou encore leur compatibilité avec les appareils mobiles.

Les prochains défis seront donc de poursuivre cette évolution tout *en* améliorant les services qui restent encore partiellement numérisés.